



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 1^{er} mars 2024

Les Sauveteurs en Mer dressent le bilan opérationnel 2023

A l'issue d'une année 2023 chargée pour les Sauveteurs en Mer, la SNSM dresse le bilan de ses missions opérationnelles. Sauvetages en mer, transports sanitaires, surveillance des plages et des baignades, dispositifs prévisionnels de secours, missions de sécurité civile, vigies marées, dispersions de cendres en mer... les activités des sauveteurs ont été denses l'an passé, mais s'avèrent stables par rapport à 2022.



En 2023, les Sauveteurs en Mer ont réalisé plus de 7 000 interventions pour 20 400 personnes prises en charge, de la plage au large, dont 9 900 ont été soignées dans les postes de secours cet été et plus de 10 000 secourues en mer. Au total, sans compter les formations, ce sont ainsi plus de 8 380 heures d'interventions en mer et 12 880 heures d'exercices en mer que les sauveteurs bénévoles de la SNSM ont réalisé.

NB : les chiffres ayant été arrêtés au 31/01/2024, le bilan ne comptabilise pas les rapports d'intervention de 2023 enregistrés après cette date. A noter que les DPS (Dispositifs prévisionnels de secours) ou autres missions de sécurité civile réalisés par les nageurs sauveteurs ne sont pas comptabilisés ici.

Quels sont les motifs d'intervention ?

Les **avaries** sont la première cause des interventions en mer qu'il s'agisse d'avarie moteur, électriques, de barre, d'hélices engagées, de voies d'eau ou encore de ruptures de mouillage. Suivent les **échouements**, souvent liés à une méconnaissance du secteur géographique. Ces motifs d'intervention liés au matériel en premier lieu, peuvent mener à une mise en danger des usagers. La SNSM y est donc particulièrement vigilante pour la sécurité de tous en mer.

Côtière, les Sauveteurs en Mer interviennent durant toute la saison estivale pour **des noyades, des malaises, des accidents, des piqûres**, ou encore **des recherches d'enfants perdus** sur les plages.

L'été 2023 aura connu quatre épisodes de canicule renforçant la tendance d'accidents par noyades aux abords des plages. Tout au long de l'année, et d'autant plus lors de la saison estivale, les Sauveteurs en Mer s'efforcent donc à sensibiliser les vacanciers aux bonnes pratiques lors des baignades.

A noter une baisse du nombre de personnes soignées sur les plages par la SNSM en 2023 par rapport à 2022, pouvant s'expliquer par un changement d'outil interne et de méthodes de calcul et recensement d'interventions.

Qui est concerné ?

76 % des personnes secourues en mer pratiquaient la plaisance à moteur ou à voile, les professionnels de la mer étant concernés par le reste des interventions (pêcheurs...).

Le nombre d'embarcations assistées s'avère stable par rapport à l'an dernier et la SNSM poursuit son travail de **prévention auprès des pratiquants de sports nautiques**. Les dangers liés à ces nouveaux loisirs restent une préoccupation. L'été, ils font partie des vacanciers **les plus secourus dans la bande des 300 mètres après les baigneurs et les usagers de la plage en difficulté**. Kite-surfs, kayaks, planches à voile, stand up paddle et surfs sont les flotteurs les plus concernés.

Au-delà des interventions de sauvetage, les Sauveteurs en Mer ont réalisé 5 623 **exercices en mer**, 633 **transports sanitaires** ou encore 2 618 **dispersions de cendres**. Ces missions, toujours plus nombreuses, soulignent la **mobilisation des bénévoles, dont les missions vont bien au-delà du sauvetage en mer**.

Mobilisée 24H/24, 365j/an, la SNSM porte assistance à toute personne en danger, sous la coordination des

CROSS (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage) grâce à l'engagement de ses **8 800 bénévoles** présents sur les côtes de la Manche, l'Atlantique, la Méditerranée et dans les territoires ultramarins. Chaque année, en complément du sauvetage au large, dont ils assurent **plus de 50 % des interventions en mer**, les Sauveteurs en Mer de la SNSM **veillent sur 1/3 des plages surveillées** depuis les postes de secours lors de la saison estivale, afin d'assurer la sécurité des estivants. Association agréée de sécurité civile, la SNSM met également à disposition ses sauveteurs dans le cadre de **missions de sécurité civile** tout au long de l'année ; qu'il s'agisse d'actions de soutien aux populations ou de sécurités nautiques ou terrestres lors de manifestations par exemple.

LES NUMÉROS D'ALERTE À CONNAÎTRE ABSOLUMENT

196 en mer : il permet de joindre directement les CROSS au moyen d'un téléphone (ou **Canal 16** de la VHF).

112 depuis la plage : il permet de joindre les secours pour déclencher une intervention sur le littoral.

A PROPOS DE LA SNSM : La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales **le sauvetage en mer et la surveillance des plages**. Elle s'appuie **sur 8 800 bénévoles** qui œuvrent à partir de **208 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), **32 centres de formation et d'intervention et 235 postes de secours sur les plages**.

Elle est financée à 56 % par des ressources privées issues de la générosité du public et des entreprises, à 31 % par les subventions publiques (Etat et collectivités territoriales), le restant correspondant à des missions de services (Dispositifs prévisionnels de secours, remorquages, dispersions de cendres...).

CONTACT PRESSE :

Claire Berthelot : claire.berthelot@snsm.org / 01 56 02 63 68 – 06 59 73 20 57

Pour avoir accès aux communiqués et dossiers de presse de la SNSM : <https://www.snsm.org/presse>

Accès photothèque SNSM : <https://phototheque.snsm.org/>